

Article publié sur le site Cbanque.com

CBANQUE
L'info pour vos finances

En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Cbanque.com

Extraction : 12/12/2012 11:43:19
Catégorie : Economie & Finance
Fichier
piwi-9-12-137389-20121212-585992360.pdf
Audience :

<http://www.cbanque.com/actu/34774/assurance-vie-et-retraite-zoom-sur-les-contrats-variable-annuities>

Assurance-vie et retraite : zoom sur les contrats « Variable annuities »

Par Nathalie FOULON -
Aujourd'hui à 11h38 -
Réagir Mots-clés:
Assurance-vie, Assureurs,
Épargne, Retraite

Face aux préoccupations liées à la retraite et au montant des pensions des futurs retraités, les contrats d'assurance-vie « Variable annuities » peuvent-ils apporter une réponse ? Ces contrats, qui prévoient un complément de revenu garanti une fois à la retraite, restent peu développés en France.

Le montant élevé des frais de garanties est pointé du doigt.

Les produits Variable annuities (ou « à annuités variables ») font partie de la dernière génération des contrats d'assurance-vie.

Proposés en France depuis 2007, ces contrats destinés à apporter un complément de revenu une fois à la retraite, comportent deux phases.

La constitution de l'épargne d'abord.

Les versements sont investis sur des unités de compte et l'épargne est donc soumise aux fluctuations des marchés financiers.

Dans une seconde phase, le contrat permet de percevoir des revenus dont le montant minimum est connu et garanti dès la souscription (par exemple, le taux s'élève à 3,50% du capital investi chez AG2R La Mondiale pour un déclenchement des revenus à 60 ans).

Ce montant, versé à vie, est dans un premier temps constitué de rachats partiels sur le capital.

Boursier.com | cBanque.com

CBANQUE
L'info pour vos finances

BOURSIER.COM

Epargne et placements | Crédit et emprunts | Forums de discussion | Actualités | Rechercher sur le site ...

Suivez-nous sur Twitter
Suivez-nous sur Google +
Devenez fan sur Facebook

Accueil > Actualité économique | Précédent | Suivant

Assurance-vie et retraite : zoom sur les contrats « Variable annuities »
Par Nathalie FOULON - Hier à 11h38 - Réagir
Mots-clés : Assurance-vie, Assureurs, Épargne, Retraite

Tweeter l'article

Face aux préoccupations liées à la retraite et au montant des pensions des futurs retraités, les contrats d'assurance-vie « Variable annuities » peuvent-ils apporter une réponse ? Ces contrats, qui prévoient un complément de revenu garanti une fois à la retraite, restent peu développés en France. Le montant élevé des frais de garanties est pointé du doigt.

Les produits Variable annuities (ou « à annuités variables ») font partie de la dernière génération des contrats d'assurance-vie. Proposés en France depuis 2007, ces contrats destinés à apporter un complément de revenu une fois à la retraite, comportent deux phases. La constitution de l'épargne

Actualités sur le même sujet

- Les Français font de gros efforts d'épargne pour leur retraite mardi 27 novembre 2012 à 11h01
- ACMN Vie : « L'assurance-vie va retrouver de son attrait » vendredi 23 novembre 2012 à 16h20
- Retraite : un senior sur deux estime avoir mal préparé ses vieux jours mardi 13 novembre 2012 à 16h45
- Assurance-vie : quelles sont les alternatives aux fonds en euros classiques ? mardi 23 octobre 2012 à 18h09

Copyright Cbanque.com - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site Cbanque.com



En savoir plus : www.alexia.com/siteinfo/Cbanque.com

Extraction : 12/12/2012 11:43:19
 Catégorie : Economie & Finance
 Fichier :
 piwi-9-12-137389-20121212-585992360.pdf
 Audience :

<http://www.cbanque.com/actu/34774/assurance-vie-et-retraite-zoom-sur-les-contrats-variable-annuities>

Le contrat est assorti de garanties visant à sécuriser l'épargne en cas de baisse des marchés, ou à augmenter les revenus garantis si les marchés financiers sont haussiers.

Un rachat ponctuel, dont les frais peuvent toutefois être dissuasifs, reste possible mais fait alors baisser le montant garanti.

Si le capital est épuisé, c'est une rente de l'assureur, du même montant, qui prend le relais.

Pourquoi ces contrats restent peu développés en France ? « Certains assureurs américains ont enregistré des pertes financières importantes avec ce type de produits car ils avaient introduit des formes de garantie de taux ou des options financières assez risquées », indique Jean-François Gasc, responsable du secteur assurance chez Accenture en Europe.

« Cela a fait réfléchir les assureurs européens et notamment français.

Si les assureurs français ont bien détecté l'opportunité de marché et répondu aux besoins de leurs clients avec ces produits, ils ne sont pas en mesure, pour la plupart, de les gérer ».

Les frais de garanties fustigés Autres griefs, la complexité de ces contrats et les frais de garanties particulièrement élevés (de 0,5% à un peu plus de 3% selon les contrats, en fonction de critères tels que l'âge) qui s'ajoutent aux frais d'entrée (jusqu'à 5%) et de gestion annuels (fréquemment proche de 1%).

« Dans un contexte où les coûts d'investissement pour mettre en place ce type d'offre sont assez élevés, certains assureurs se sont dit qu'il fallait les rentabiliser très vite.

Cette stratégie peut rencontrer des limites dans la mesure où les clients informés peuvent facilement vérifier le prix d'une garantie décès sur le marché pour tel montant de capital » ajoute Jean-François Gasc.

Ces contrats s'adressent à une clientèle aisée, comme en témoigne le ticket d'entrée, généralement assez élevé (par exemple, 30.000 euros chez Allianz et AG2R La Mondiale).

« Cela peut rester une alternative intéressante, néanmoins ces garanties sont souvent assez chères », explique Tristan Palerm, actuaire, senior manager chez Optimind Winter.

« Elles peuvent donc représenter une piste complémentaire pour des populations qui ont la capacité financière à prendre certains risques sur leur épargne.

En effet, les revenus sont garantis lors d'une phase de rente à partir du départ à la retraite de l'assuré mais lors de la phase de constitution de l'épargne, le risque sur l'épargne est important.

» L'autorité européenne de contrôle des assurances (EIOPA) (1) est d'ailleurs intervenue sur le sujet et a publié un rapport en avril 2012 concernant les bonnes pratiques de vente de ces contrats.

L'autorité européenne a mis l'accent sur les informations à apporter aux épargnants, telles que les risques encourus en fonction des conditions de marché ou les options pouvant être utilisées lors de la vie du contrat.

Peu d'assureurs présents sur ce créneau « Nous pensons que ce genre de contrat représenterait entre 5 et 10% de la collecte d'assurance-vie.

Copyright Cbanque.com - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site Cbanque.com



En savoir plus : www.alexia.com/siteinfo/Cbanque.com

Extraction : 12/12/2012 11:43:19
Catégorie : Economie & Finance
Fichier : piwi-9-12-137389-20121212-585992360.pdf
Audience :

<http://www.cbanque.com/actu/34774/assurance-vie-et-retraite-zoom-sur-les-contrats-variable-annuities>

On en est encore loin avec un encours inférieur à deux milliards d'euros », explique Serge Moreno, responsable marketing patrimonial chez AG2R La Mondiale, qui met en cause la faible appropriation du produit par les réseaux de distribution et les clients et la préférence des épargnants pour le capital et le rendement plutôt que la rente.

Seuls quelques assureurs ont ainsi investi le créneau des Variables annuités, Axa France, Allianz, AG2 La Mondiale.

Parmi les autres distributeurs de ces offres, Nortia (en partenariat avec AG2R La Mondiale), LCL (en partenariat avec Axa).

Néanmoins, de nombreux acteurs étudient l'opportunité d'en proposer.

« Tous les acteurs réfléchissent à faire évoluer leur offre d'épargne pour tenir compte des tendances de fonds qui existent sur le marché.

Du côté du gouvernement, il existe une réflexion qui vise à allonger la durée de détention des contrats dans une optique de retraite.

Sans intégrer les mêmes garanties que celles des marchés américains, ces produits peuvent rencontrer un intérêt, au moins auprès de certains segments de clientèle », conclut Jean-François Gasc.

(1) European Insurance and Occupational Pensions Authority.